

Premier bilan et suivi du projet : entretien avec Maud Bérel (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? Je suis chargée de mission sur le thème du climat à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. La politique climat n'étant pas portée par cette direction, ma mission est de favoriser la prise en compte du changement climatique dans les politiques de l'eau et de la bio-

diversité et d'intégrer les enjeux eau et biodiversité dans les politiques climat, que ce soit pour l'atténuation ou l'adaptation.

Quel est le rôle du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires dans Explore2 ? Le ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires a participé aux réflexions lors du montage du projet Explore2 car la question de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau est cruciale pour les politiques de l'eau ou les politiques liées à l'eau. Le ministère participe donc au co-financement des deux volets du projet : le volet scientifique et l'accompagnement des acteurs des territoires dans l'utilisation des résultats produits. De plus, afin de faciliter l'articulation entre les deux volets, le ministère a contracté un marché avec ACTeon. C'est dans le cadre de ce marché que sont mis en place des outils de coordination des différents acteurs, de communication du projet, en particulier l'outil collaboratif OSMOSE qui permet de partager les documents liés au projet entre tous les partenaires, la charte graphique, le logo, les documents types, et la lettre bimestrielle.

Comment le suivi d'Explore2 est-il assuré ? Un comité de suivi a été mis en place afin de suivre l'avancée des travaux, de participer à la valorisation et à la diffusion des résultats. Ce comité de suivi peut émettre des recommandations et il sera un lieu de discussion des résultats et du discours qui accompagnera ces résultats afin qu'ils soient bien compris. Le comité de suivi réunit donc les partenaires du projet et les co-financeurs, ainsi que des partenaires intéressés par les résultats tels que le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ou le ministère des Outre-mer.

Quel bilan tirer du projet Explore2, un an après ses débuts ? Un an après le lancement du projet, le bilan est positif. Les travaux sont en cours pour les deux volets du projet. Quelques difficultés ont été rencontrées mais des propositions sont faites pour les surmonter : par exemple, la mobilisation d'un comité des utilisateurs pour l'Outre-mer (COUT OM) a nécessité plus de temps que pour l'Hexagone. Les partenaires du projet se sont fortement mobilisés pour présenter le projet dans différentes enceintes afin de le faire connaître, expliquer les objectifs différents du projet pour l'OM et les raisons pour lesquelles le même exercice que pour l'Hexagone n'est pas possible. Lors du séminaire DCE OM organisé par l'OFB en juin, un atelier a pu être consacré au projet et des pistes de travail ont émergé. Et alors que les résultats ne sont pas encore disponibles, le projet s'est fait connaître et de nombreux acteurs sont en attente : cela reflète une dynamique intéressante.

Rédaction & conception : Sarah Loudin, Maité Fournier - ACTeon environnement - www.acteon-environment.eu

Nous contacter : s.loudin@acteon-environment.eu ; m.fournier@acteon-environment.eu